Ville de Lautrec

COMMUNE DE LAUTREC

DEMANDE DE DÉROGATION TEMPORAIRE à l'interdiction de circulation des poids-lourds de plus de 19 T sur la Commune.

Votre demande doit impérativement être déposée au minimum 15 jours ouvrés *(Sauf samedi, dimanche et jour férié)* **avant la date prévue de l'occupation.**
La demande déposée ne vaut ni autorisation ni acceptation sans l'accord de Monsieur le Maire.

Demande à transmettre soit :

- Par courrier au service de la Police Rurale, 18 Rue du Mercadial 81440 LAUTREC
- Par courriel : police.rurale@lautrec.fr

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone** (obligatoire) **:
Courriel :
INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTREPRISE, L'ASSOCIATION, LA RAISON SOCIALE OU LE PARTICULIER :
Nom de la Société, l'Ets, Association, particulier ou Raison sociale (à préciser) :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :
Adresse du chantier :

Date et durée de la dérogation :

- ☐ Nombre de jour(s) : _____ du : _____au : _____inclus

Ou

- ☐ Pour l'année civile (Uniquement pour les véhicules d'intérêt général et les entreprises domiciliées sur la commune).
- ☐

(Pour la rédaction de l'arrêté municipal soyez précis et complet sur la nature de la demande. Tout dossier incomplet sera retourné au demandeur qui devra alors faire parvenir le dossier complété et/ou modifié dans les délais impartis. Cette demande ne pourra être instruite que si tous les renseignements demandés sont correctement fournis).

A l'occasion de (description) :

_____

_____

Demande faite le : Signature (obligatoire) :

Réservé à l'administration : Date de dépôt :

Cadre réservé au demandeur :
Date de dépôt de la déclaration :
Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Cadre réservé à l'administration :
Date de réception de la déclaration :
Déclaration validée : ☐

Cachet de la commune :